

Enseignement privé

16 mai 2019 : une mobilisation inédite dans l'Enseignement privé dont le ministre de l'Éducation doit tenir compte !

Ce 16 mai, de nombreux enseignants ont fait grève et, à l'appel de l'Intersyndicale du privé, se sont rassemblés dans toutes les académies. Dans le cadre de cette journée, les représentants de sept organisations syndicales ont été reçus dans les rectorats, des préfetures, des DSDEN et bien entendu par le Ministère.

Reçus par la conseillère du Ministre et les responsables de la Direction des affaires financières, les représentants syndicaux ont présenté, une nouvelle fois leurs attentes, et celles des agents. Il est à noter un meilleur accueil durant cette audience que lors de celle accordée en février dernier.

Toutefois, les réponses apportées sur les aspects salariaux, sur la précarité, sur les conditions de travail et sur l'effet des réformes ne peuvent être jugées satisfaisantes et ce, d'autant plus qu'il y a manifestement de la part du Ministère une méconnaissance du fonctionnement d'un établissement privé sous contrat.

Concernant le dialogue social entre le Ministère et les représentants des agents, des engagements ont été pris de façon à mieux les associer aux travaux engagés à l'Éducation nationale et bien évidemment à ceux touchant directement les personnels du privé.

Cela sera bien évidemment jugé aux actes. Non tenus, l'intersyndicale qui doit se réunir à nouveau pour tirer le bilan de la journée de mobilisation historique, peut sans attendre affirmer que cela serait un casus belli.

